



Communiqué de presse

10/02/2021

## Conseil d'administration du Parc national des Calanques

*Le conseil d'administration du Parc national s'est réuni ce matin en visioconférence. Les principales délibérations ont concerné : l'approbation du schéma de cohérence des sports et loisirs de nature et l'approbation du schéma d'interprétation des patrimoines. Un point d'information a également permis d'aborder un partenariat d'envergure noué entre le Parc national des Calanques et la société Interxion France.*

### 1. Approbation du schéma de cohérence des sports et loisirs de nature

Fruit d'un long travail de concertation avec l'ensemble des représentants du mouvement sportif (pratiquants individuels, clubs, fédérations...), les acteurs économiques (accompagnateurs, loueurs, opérateurs du tourisme...), les propriétaires et les élus du territoire, **le schéma de cohérence des sports et loisirs de nature a été adopté à l'unanimité par le conseil d'administration.**

Espace aux patrimoines protégés et fragiles et terrain de pratique pour une grande diversité d'activités, **le territoire du Parc national se dote d'un schéma des sports pour créer les conditions permettant d'allier préservation du site, accueil de pratiques sportives durables et garantie d'une expérience de qualité pour tous les sportifs, notamment locaux.** Le schéma fixe ainsi un cadre d'orientation pour une politique des sports et loisirs dans la nature sur le territoire. Il est formalisé dans un plan d'actions mobilisant le mouvement sportif, le Parc national, les propriétaires, les collectivités locales et l'Etat.

Activité par activité, le schéma des sports fixe les objectifs à atteindre et une série de mesures variées qui seront à mettre en place dans les prochaines années par les acteurs compétents : mesures d'aménagement et de gestion, actions de communication et de sensibilisation, adoption de nouvelles réglementations...

Le schéma distingue trois catégories d'activités auxquelles elles apportent des réponses adaptées :

- les activités historiques et patrimoniales du territoire,
- les autres activités en présence sur le territoire,
- les activités émergentes.

#### Le schéma des sports : une réponse aux enjeux de l'hyperfréquentation des Calanques ?

La gestion de l'hyperfréquentation est un sujet prioritaire pour le Parc national. Un plan d'actions spécifique est en cours d'élaboration et ses premières mesures seront mises en œuvre d'ici l'été 2021.

**Le schéma des sports n'est pas une réponse apportée à cette problématique** car il ne vise pas à réduire le nombre de sportifs sur le territoire. **L'enjeu est de faire cohabiter un nombre important de pratiques, dont certaines peuvent avoir un impact sur les milieux naturels, la biodiversité et le caractère des lieux.** L'enjeu est également de parvenir à une cohabitation harmonieuse des pratiques, entre elles et avec les publics non-sportifs.

Contact presse : Zacharie Bruyas  
Tél : +33 (0)4 20 10 50 09 / 07 64 19 85 17  
[zacharie.bruyas@calanques-parcnational.fr](mailto:zacharie.bruyas@calanques-parcnational.fr)

141, avenue du Prado - Bât A  
13008 Marseille



## 1.1 Randonnée pédestre, escalade, plongée : affirmer durablement les trois pratiques historiques du territoire

De par leur nombre de pratiquants et leur lien historique au territoire et à sa préservation, la randonnée, l'escalade et la plongée occupent une place privilégiée sur le territoire.

Le schéma des sports reconnaît **la randonnée pédestre** comme le mode de découverte privilégié des Calanques. Les actions inscrites au schéma consistent dans un effort de connaissance et d'entretien des sentiers en vue de développer une offre adaptée à tous les publics.

**Concernant l'escalade**, l'objectif principal est de maîtriser la qualité des équipements existants. Un inventaire des voies est en cours de réalisation pour définir collectivement l'offre existante.

**Concernant la plongée**, les mesures visent à améliorer la connaissance de l'activité sur le territoire et d'éviter la congestion de certains sites en y régulant la fréquentation. Une offre de plongée durable devra être définie dans le cadre de la Commission Plongée.

Les formes dérivées de ces trois pratiques historiques ont, quant à elles, vocation à voir leur développement maîtrisé (ex : trail, marche nordique, course d'orientation, psicobloc, via cordata...).

## 1.2 Reconnaître et faire cohabiter les autres activités présentes sur le territoire

Une grande diversité d'activités, regroupant un nombre de pratiquants plus restreint mais potentiellement en augmentation au regard des données nationales sur l'économie des sports de nature, s'est développée aux côtés des trois activités historiques et patrimoniales du territoire. Pour cet ensemble de pratiques, l'objectif du schéma est d'éviter les conflits d'usages et les impacts sur les milieux naturels, de limiter le dérangement de la faune et de garantir le respect du caractère du parc national.

**Outre la volonté de faire respecter la réglementation générale et de confirmer le caractère confidentiel de certaines pratiques (randonnée équestre, vol libre, spéléologie...) en ne les autorisant que de manière très encadrée, le schéma des sports proposent des mesures spécifiques au vélo et aux sports de pagaie.**

### Vélo : organisation d'une pratique douce et promotion d'un mode d'accès privilégié au territoire

Concernant le vélo, les objectifs sont de promouvoir une pratique douce destinée à la découverte du territoire et de favoriser l'accès au cœur du parc national en vélo. Concrètement, les principales mesures consisteront à :

- Permettre la circulation des vélos sur un réseau autorisé de pistes carrossables DFCI et de sentiers
- Définir une offre permettant aux pratiquants de profiter d'un itinéraire de traversée des Calanques et de boucles adaptées à différents niveaux.
- Interdire les pratiques engagées du VTT
- Interdire l'accès au fond de Calanques d'En Vau, de Sugiton et de Port Pin
- Développer les pistes cyclables pour accéder aux entrées du parc national
- Installer des parkings à vélo aux entrées de Parc national

### Sports de pagaie : organisation spatiale et mise en place d'un système d'autorisations

Concernant les sports de pagaies (kayak, stand up paddle, aviron...) les objectifs sont d'organiser la pratique, notamment en fonds de calanques, pour prévenir ou réduire les atteintes aux milieux naturels et au caractère. Concrètement, les principales mesures consisteront à :

- Installer dans les fonds de Calanques des points d'amarrage dédiés à l'accueil de l'activité
- Interdire les tirages à terre sur les fonds de Calanques à En Vau, Port Pin et l'île Verte notamment.
- Mettre en place un dispositif d'autorisation et de déclaration des activités commerciale de location permettant de continger le nombre d'engins sur le plan d'eau.
- Sensibiliser les pratiquants aux niveaux de fréquentation et à la fragilité des habitats naturels, notamment les trottoirs à lithophyllum

En lien avec les collectivités compétentes et les orientations du schéma d'accès du Parc national, l'enjeu sera également d'identifier et d'organiser les accès terrestres pour les mises à l'eau des engins.

### 1.3 Maîtriser le développement des activités émergentes

Le schéma des sports établit une liste des activités sportives autorisées en cœur de parc national. **Tout exercice d'une activité nouvelle non inscrite sur cette liste sera soumis à un dispositif d'autorisation préalable.** Une commission d'experts sera constituée pour émettre un avis sur les demandes de nouvelles activités.

## 2. Approbation du schéma d'interprétation des patrimoines

Le schéma d'interprétation des patrimoines a été adopté à l'unanimité par le conseil d'administration. Processus partagé entre les différentes institutions gérant le territoire du Parc national, le schéma d'interprétation vise à **valoriser les patrimoines et enrichir l'expérience des visiteurs tout en l'orientant vers un questionnement et une prise de conscience.**

### Il était une fois l'interprétation...

Concept originellement développé dans les espaces naturels protégés américains, l'interprétation poursuit trois objectifs :

- Aider à ressentir l'esprit des lieux, l'émotion qui se dégage d'un site, de ses patrimoines et de son histoire
- Traduire les connaissances des spécialistes pour donner au plus grand nombre des clés de compréhension de l'intérêt d'un patrimoine
- Donner un sens plus large à un patrimoine donné pour en faire une matière à réflexion d'ordre plus général.

Concrètement, le schéma d'interprétation consiste en un document concis définissant un scénario permettant de raconter les patrimoines des Calanques sous un angle pertinent. Des annexes au schéma permettent aux différents porteurs de projets d'interprétation (l'établissement du Parc national, les collectivités propriétaires de terrains, les associations partenaires...) de s'appuyer sur des ressources : charte d'identité visuelle, cartographie des lieux d'interprétation, préconisation sur les médias à utiliser selon les types de lieux et publics visés...

### 2.1 Le scénario du schéma d'interprétation : « là où se tissent les liens ! »



La densité et la richesse des interrelations constitutives du territoire est apparue comme la spécificité majeure à mettre en avant pour révéler la richesse de ces liens tissés entre Vivants, et ainsi, sortir d'une image d'Epinal des Calanques.

L'idée forte retenue permet d'aborder un enjeu fort, à savoir : **quelle nouvelle relation au vivant pouvons-nous tisser pour préserver un avenir « viable » pour tous ?** Prisme à travers lequel tous les patrimoines seront abordés, cette idée forte doit devenir la colonne vertébrale de tous les futurs projets d'interprétation menés sur le territoire.

## 2.2 Mise en œuvre du schéma d'interprétation

Un **plan d'action** a été défini pour la période **2021-2025**. Certains projets seront portés par le Parc national tandis que d'autres le seront par les propriétaires – gestionnaires du territoire, par des associations locales, par des professionnels de l'accueil du public.

Quatre grands projets sont identifiés pour la période 2021-2023 autour de quatre grandes portes d'entrée remarquables du Parc national :

- Archipel du Frioul et de Riou
- Pointe Sud de Marseille
- Port-Miou
- Villa Michel Simon et ses abords

## 3. Point d'information sur le partenariat Interxion – Parc national des Calanques

Cette session du conseil d'administration a été l'occasion d'un point d'information sur un partenariat d'envergure conclu entre la société [Interxion](#), principal fournisseur européen de solutions de data centers de colocation neutre vis-à-vis des opérateurs télécoms et des fournisseurs de cloud, et le Parc national des Calanques dans le cadre du programme de mécénat [Entrepreneurs pour la planète](#).

Fabrice Coquio, Président d'Interxion, est intervenu auprès des administrateurs pour présenter les grandes lignes du partenariat.

*« Nous engageons nos compétences, capacités techniques et technologiques aux côtés du parc, afin de les aider à répondre à des enjeux majeurs tels que l'hyper-fréquentation des sites naturels et leur protection. Nos équipes respectives travaillent aujourd'hui de concert pour délivrer des projets à impact positif et concret à l'échelle locale. Il est clé pour Interxion d'agir au plus près de nos sites de data center en soutenant des projets environnementaux »  
Fabrice Coquio, président d'Interxion France.*

---

Pour en savoir plus sur le Parc national : [www.calanques-parcnational.fr](http://www.calanques-parcnational.fr)

 [@ParcNationalDesCalanques](#)  [@ParcCalanques](#)  [@Parc\\_national\\_des\\_Calanques](#)

[Téléchargez l'appli Mes Calanques !](#)

